



P A R I S

*Revenir SVP  
late*

à	RD	MD	BT	EV			a/a
date							
visa	/	/	B4	A			/
- 5 JUIN 1990							
réf.	169.0 / 304.00 / 220.10						

D F A E

Direction des  
organisations internationales

700.0 - HG/mm

30.05.1990

Tour d'horizon avec le Ministre Lafon,  
Chef du Service des Nations Unies et  
organisations internationales au MAE

1. Avenir de Genève en tant que centre international

Porte parole des Etats francophones, la France s'emploie régulièrement à défendre la vocation internationale de Genève contre New York, Vienne et Nairobi, les villes onusiennes concurrentes. Elle se félicite en particulier de la tenue dans cette ville de la récente séance du Conseil de sécurité et, en automne 1990, de la Deuxième conférence mondiale sur le climat.

Toutefois, Paris nourrit de sérieuses inquiétudes quant à l'avenir de Genève. Vienne, renforcée géographiquement par la nouvelle donne à l'Est, ne cache pas son ambition de constituer un pôle européen plus marqué de l'ONU. La capitale autrichienne pourrait en outre être servie par ce qui est perçu au Quai d'Orsay comme un manque de volonté et de dynamisme des autorités suisses en faveur du rayonnement international de Genève. A cela s'ajoutent les contraintes juridiques et administratives cantonales, ainsi que les problèmes du coût de la vie en Suisse et, pour les pays les moins avancés (PMA), de l'entretien de missions à la fois à New York et à Genève.

Dans ces circonstances, le MAE français propose d'étudier trois voies :

./.

- La création d'un service de secrétariat pour les Etats francophones les plus pauvres, géré par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et financé, notamment, par la France. Ce service permettrait aux PMA africains d'être représentés à Genève avec des frais minimums.
- Une réflexion commune de Berne et de Paris sur l'extension de la Genève internationale en France voisine (Pays de Gex). En examinant cette hypothèse, l'on devrait toutefois prendre en compte les réticences possibles des autorités locales françaises et du canton de Genève.
- Le développement, dans une perspective alors plus concurrentielle, de Lyon qui héberge déjà l'INTERPOL et est, semble-t-il, disposée à jouer le rôle d'une nouvelle ville-hôte francophone de conférences et d'organisations internationales. Le perfectionnement prochain de son réseau de communications (TGV, aéroport international, notamment) constituerait un argument supplémentaire.

En tout état de cause, le Quai d'Orsay se dit enclin à contribuer au maintien de la Genève internationale, mais attend des impulsions de Berne.

S'agissant de cette question de l'avenir de Genève, je voudrais, pour ma part, attirer votre attention sur la troisième voie envisagée, à savoir le lancement de Lyon sur la scène internationale : les réflexions et le ton du Ministre Lafon à ce sujet m'amènent à constater que cette hypothèse novatrice, qui pourrait évidemment déployer des effets négatifs sur notre politique d'Etat-hôte, mérite d'être prise au sérieux.

## 2. UNESCO

Le MAE partage les vues, dans les grandes lignes, exprimées récemment par M. Franz Muheim au Conseil exécutif de l'Organisation. Le Directeur général Mayor doit effectivement revoir sa gestion, éviter de procéder à des nominations sans consultations, refréner son goût des voyages, enfin, confirmer sa crédibilité, notamment auprès des pays asiatiques.

Cela étant, Paris considère que dans la substance M. Mayor ne se défend pas si mal. Il a su en particulier réorienter positivement la politique de l'UNESCO et maîtriser le dossier de l'information et de la communication.

Pour ce qui touche la question du retour des Etats-Unis et du Royaume-Uni dans l'Organisation, la France est d'avis que M. Mayor en fait un peu trop. Washington n'est de toute façon pas prête à revenir sur sa position. Londres, en revanche, s'avère moins tranchée dans son attitude. A noter que la menace voilée du Japon de quitter aussi l'UNESCO n'apparaît pas sérieuse aux yeux des Français.

### 3. Force onusienne au Cambodge

Le principe étant maintenant acquis par les cinq Grands, il appartient aux factions engagées sur le terrain de donner leur accord à ce sujet. Processus qui pourrait bien durer encore des mois, voire des années, car d'un côté comme de l'autre l'on n'exclut toujours pas une victoire militaire.

De l'avis du MAE, l'opération onusienne se chiffrerait à 2 mia de dollars, et par conséquent toute contribution, sous quelque forme que ce soit, provenant notamment de la Suisse, serait, le moment venu, accueillie avec gratitude.

### 4. Question de la succession de M. Perez de Cuellar

Ce serait en principe le tour d'un Africain, ou même, à défaut, d'un Européen. Mais il n'est guère exclu que finalement M. Perez de Cuellar obtienne un troisième mandat. Non pas qu'il le briguerait, trop adroit pour ne pas préférer qu'on fasse appel à lui, mais parce qu'il continue à convenir à tous - et aussi dans la mesure où sa femme, beaucoup plus jeune que lui et à l'aise dans les cercles onusiens, l'y pousserait. Le Secrétaire général pourrait cependant poser certaines conditions, notamment le paiement par les Etats- Unis de leurs arriérés.

Le cas échéant, et à ce stade, la France serait disposée à soutenir la candidature de M. Perez de Cuellar.

L'Ambassadeur de Suisse

Carlo Jagmetti

#### Copie :

- DFAE, Division politique I
- Mission permanente de la Suisse près les Organisations internationales, Genève
- Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations Unies, New York
- Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Organisations internationales, Vienne
- Délégation permanente de la Suisse auprès de l'UNESCO, Paris
- M. B. Sandoz, Consul général de Suisse, Lyon